



L'INTEGRATION DU SAHARA OCCIDENTAL AU MAROC
Mythe irréalisable ou réalité inachevée ?

Mémoire de géopolitique
du chef d'escadron Dominique PINCZON du SEL
dans le cadre du séminaire « Maghreb »

Directeur : Bassam TAHHAN

MARS 2006

FICHE DOCUMENTAIRE

1. L'intégration du Sahara Occidental au Maroc.
2. 2006 – intégration du Sahara occidental au Maroc – CEN PINCZON du SEL.doc
3. Chef d'escadron, armée de terre, PINCZON du SEL Dominique, France.
4. 5 septembre 2006.
5. Division A – groupe 5.
6. Mémoire de géopolitique.
7. Depuis la fin de la colonisation du Sahara occidental par l'Espagne en 1976, cette région est le théâtre d'une crise entre le Maroc et le Front Polisario, soutenu par l'Algérie. Même si des volontés sécessionnistes ont vu le jour depuis quarante ans, le Sahara occidental est historiquement lié à la monarchie marocaine. Les différents plans de résolution de la crise proposés par les Nations Unies se sont avérés vains dans la mesure où ils se cantonnent à des solutions politiques où l'un des deux protagonistes peut y perdre la face. Pourtant, si les efforts entrepris par le Maroc pour développer cette province se poursuivent, on peut espérer l'essor économique de la région sahraouie qui laisserait envisager à plus long terme une intégration dans un espace économique maghrébin ouvert.
8. Maroc, Sahara occidental, référendum, autodétermination.

L'INTEGRATION DU SAHARA OCCIDENTAL AU MAROC

Mythe irréalisable ou réalité inachevée ?

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE :

LE SAHARA OCCIDENTAL EST HISTORIQUEMENT LIE AU MAROC.

La formation du royaume marocain.

L'épisode colonial n'a pas complètement remis en cause l'unité.

Le Sahara occidental, exutoire des tensions politiques régionales.

DEUXIEME PARTIE :

LE SAHARA OCCIDENTAL DOIT DEVENIR UNE DES PRIORITES DU MAROC.

L'inconstance internationale est un frein pour le Sahara occidental.

La formation d'une unité maghrébine est bloquée par la crise sahraouie.

Une avancée géopolitique sans précédent pour le Maghreb.

INTRODUCTION

Le 19 août dernier, la libération des quatre cent quatre derniers prisonniers de guerre marocains détenus par le Front Polisario a remis sur le devant de la scène médiatique, pour un laps de temps relativement court, la crise que traverse la région du Sahara occidental depuis une trentaine d'années.

Cette crise, aujourd'hui méconnue du grand public et négligée par la plupart des nations, a vu le jour en raison de l'opposition réelle de point de vue qui existe entre le Maroc et le Front Polisario depuis le milieu des années 70. Le premier proclame le rattachement logique, car historiquement avéré, de la région à son royaume alors que le second, soutenu pour des raisons de stratégie par l'Algérie, désire obtenir l'indépendance du territoire. Arrivées à leur paroxysme au début des années 90, ces tensions persistent malgré des signes évidents et récurrents d'ouverture. Bien plus, le processus initié par l'Organisation des Nations Unies en vue de la résolution de la crise sahraouie stagne, tant les intérêts divergent. Le Maroc refuse avec véhémence toute amputation de son territoire national mais semble prêt à poursuivre les efforts d'investissement qu'il a entrepris dans la région. D'un autre côté, l'Algérie et le Front Polisario réfutent tout accord n'incluant pas, à court terme, l'autodétermination du peuple sahraoui initialement prévue dans les résolutions de l'ONU.

L'appartenance de la région du Sahara occidental, autrement nommée Rio de Oro, au royaume du Maroc est une réalité fondée qui nécessite toutefois d'être parachevée dans la mesure où les tensions qui y persistent depuis plus de trente ans en ont bloqué le développement. Les tensions entre autorités marocaines et Front Polisario restent particulièrement sensibles, mais il est aujourd'hui devenu primordial pour l'essor de l'espace maghrébin de voir cette crise trouver son terme. Face à l'ambiguïté des décisions de l'ONU, le plus souvent mal comprises par les populations concernées, il apparaît comme de plus en plus opportun de voir le Sahara occidental être rattaché au Maroc. Forts d'une histoire commune et ethniquement liés, le peuple sahraoui et les Marocains peuvent ensemble dépasser les divergences politiques qui les opposent pour s'attacher à moderniser économiquement l'intégralité du territoire national dans le seul but d'organiser un espace d'échange beaucoup plus vaste : le Maghreb.

Pour s'en convaincre, il conviendra dans un premier temps d'analyser les fondements, les facteurs et les acteurs qui influent sur l'évolution de cette crise. Une histoire longtemps partagée rassemble effectivement ces populations mais des dissensions, finalement récentes, issues de pressions extérieures, les ont poussées sur des voies bien distinctes. Après cette analyse, il deviendra alors possible d'explorer différentes pistes pour parvenir à une résolution pacifique de la crise. Cela nécessitera de trouver non pas une solution purement politique comme celles qui sont actuellement envisagées, mais plutôt un projet où les autorités et les populations concernées pourront y puiser des perspectives d'avenir plus valorisantes.

PREMIERE PARTIE

LE SAHARA OCCIDENTAL EST HISTORIQUEMENT LIE AU MAROC.

1. La formation du royaume marocain.

La question du Sahara occidental ne peut pas être évoquée en faisant fi de son histoire. C'est au travers de celle-ci que se sont dessinées les origines mêmes de la crise que le peuple sahraoui et les Marocains traversent depuis une trentaine d'années. Depuis la conquête entreprise par les Almoravides, puis les Almohades, cet espace du Maghreb atlantique n'a jamais représenté qu'un seul et unique royaume, plus ou moins vaste il est vrai, pendant plus de huit siècles. Les visées expansionnistes des grandes nations européennes ont divisé la région en la plaçant sous tutelle coloniale à partir de la fin du XIX^{ème} siècle. Pourtant, malgré des destinées différentes, le Maroc a tenté, au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle, de réunifier les énergies pour lutter contre cette occupation étrangère.

Certes, on ne peut nier les tensions actuelles qui perdurent entre Marocains et Sahraouis, mais l'analyse historique de l'évolution régionale nous entraîne à conclure à l'existence d'une certaine cohérence logique dans la démarche marocaine. Aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire de cette région d'Afrique du Nord, depuis que le Maghreb a été politiquement structuré, le territoire du Sahara Occidental n'a jamais été indépendant de la région située plus au Nord – aujourd'hui appelée le Maroc.

1.1. Le royaume arabe.

Le pourtour méditerranéen est fortement christianisé depuis la conversion de l'empereur romain Constantin 1^{er} et ce phénomène n'a bien évidemment pas épargné la région occidentale du Maghreb. Pourtant, cette influence ne s'est étendue que dans les villes et les plaines de la côte. La pénétration de la religion chrétienne s'est opposée, à l'intérieur des terres, à la concurrence pragmatique de l'Islam. En effet, plus la distance vis-à-vis de Rome était importante et moins l'influence chrétienne arrivait à se maintenir face à la poussée d'un Islam prônant l'indépendance financière et commerciale¹. Ainsi, plusieurs dynasties musulmanes se partagent l'intérieur des terres sahariennes. L'espace maghrébin est reconquis par la dynastie almoravide puis

¹ Maroc – Encarta MSN 2005 – fr.encarta.msn.com.

par les Almohades au nom d'une idéologie religieuse islamique. Ces deux dynasties successives parviennent à réunir sous leur autorité une large partie voire l'ensemble de l'espace maghrébin. Ainsi, sous domination des Almoravides² puis des Almohades, le Sahara occidental a toujours été considéré comme une province à part entière de l'espace marocain.

Cette reconquête, partie de la région nord du Sahara située au sud de l'Oued Drâa³ (cf. annexes 1 et 2), s'est faite à la fois en direction du Nord et de l'Afrique noire. Elle avait pour double objectif la lutte contre les souverains chrétiens d'Espagne et le contrôle du commerce de l'or. Donc, au début du XII^{ème} siècle, l'empire almoravide s'étend de l'Espagne musulmane au Sahara⁴. En 1086, l'empire almoravide s'étend de l'Espagne musulmane au Sénégal et au Niger.

L'espace géographique du Maroc et du Sahara occidental relève bien du même territoire. L'étude religieuse de cette région d'Afrique du Nord confirme également l'unicité. En effet, c'est en 1086, dans le nord du Maghreb, que Yûsuf Ibn Tâchfin, successeur d'Abd Allâh ibn Yasîn, fondateur du mouvement des Almoravides, prend le titre d' « émir des musulmans ».

Les Almoravides doivent faire face à des dissensions internes et perdent rapidement de l'influence face au mouvement réformateur de Ibn Tûmart, prêchant l'unicité divine et luttant contre toutes les formes de déviance. Ainsi, en 1147, les Almohades⁵ accèdent au pouvoir. A l'apogée de leur puissance, leur autorité s'étendra bien au-delà des frontières du Maroc actuel puisqu'ils dominaient l'actuelle Algérie, la Tunisie, la Lybie et le sud de la péninsule ibérique. Le XIII^{ème} siècle est le théâtre de la première séparation physique entre le nord et le sud de l'actuel Maroc. Les Mérinides, venus au pouvoir après la défaite des Almohades face aux armées chrétiennes⁶, ne parviennent pas à maintenir la cohésion à l'intérieur de l'empire maghrébin et doivent céder aux armées espagnoles et portugaises les rivages du Maroc.

² En 1030, le mouvement almoravide est fondé dans un camp-ermitage (ribât) au Sahara de l'Ouest. Plusieurs chefs de tribus sanhâdja suivent le réformateur religieux Abd Allâh ibn Yasîn. Ils se nomment Al-Murâbitûn (les Almoravides) – MANTRAN R. (dir.), les grandes dates de l'Islam, Larousse, 1990, p.44.

³ L'Oued Drâa représente la frontière nord des provinces réclamées par le Front Polisario.

⁴ Maroc – Encarta MSN 2005 – fr.encarta.msn.com

⁵ De l'arabe Al muwahhidun, les unitaires.

⁶ En 1212, la bataille de Las Navas de Tolosa marque le déclin de la dynastie almohade, ce qui permet le soulèvement de tribus dans le Sud du Maroc, dont les Beni Merin font partie. Ce sont des Berbères arabisés.

1.2. La dynastie saadienne.

Les Beni Saad, originaires de la vallée du Sous, mènent la guerre sainte contre les Européens puis évincent la dynastie mérinide. Avec la dynastie saadienne commence au Maroc ce que l'Histoire a retenu comme le royaume chérifien du fait que les Saadiens se sont proclamés descendants du Prophète. Les Saadiens conduisent alors une politique prudente vis-à-vis de leurs voisins du Nord et de l'Est et mènent une politique agressive vers le Sud pour obtenir les mines de sel du Sahara et l'or du Soudan. Cette conquête, même si elle n'a pas été économiquement fructueuse pour leur chef Ahmad Al-Mansur, représente une des origines des revendications marocaines sur les territoires du Sud⁷. C'est sous cette dynastie, et plus particulièrement sous le règne de Muhammad Al-Chaykh, que le Maroc va connaître de grandes innovations administratives, militaires et sociales qui structurent entièrement le territoire : l'organisation du makhzen pour le maintien de l'ordre et la perception de l'impôt ; la création d'une armée régulière et la distribution de terres aux tribus d'Algérie orientale chassées par les Turcs en échange du service militaire. L'unification du pays se renforce donc autour d'une administration très présente.

1.3. La dynastie alaouite.

La dynastie alaouite hérite du royaume à la suite de luttes intestines au sein de la dynastie saadienne. Elle réinstaura la stabilité sur l'ensemble du territoire après avoir entrepris la reconquête des côtes chrétiennes et s'être opposée aux Ottomans sur la partie orientale du territoire. Elle a ainsi poursuivi l'œuvre d'unification et d'organisation du Maroc sous l'égide de Moulay Ismaïl (1672 – 1727). Cet Etat était alors fondé sur la même communauté religieuse - l'Islam et sur l'allégeance des tribus au Sultan, par l'intermédiaire de leurs caïds ou de leurs cheikhs, plus que sur la notion de territoire. L'autorité du Sultan se traduisait par l'émission de dahirs concernant la nomination de caïds, la perception d'impôts coraniques et l'organisation d'opérations militaires s'opposant à la pénétration étrangère en territoire sahraoui. Pourtant, les sultans ont dû faire face à de très fortes oppositions d'origine tribale à partir du milieu du XVIII^{ème} siècle. Ainsi, à la fin du XVIII^{ème} siècle, seul le tiers septentrional⁸ du Maroc actuel reste sous administration du sultan

⁷ L'Istiqlal a tracé la carte du « Grand Maroc » qui s'étend des rives méditerranéennes aux rives septentrionales du Niger et du Sénégal.

⁸ Bled el-Maghzen, pays de l'impôt, donc soumis à l'autorité chérifienne.

marocain. L'autre partie du pays⁹ se trouve en situation de quasi insoumission. Dans ce climat de relative insubordination, les grandes puissances de l'époque reconnaissent pourtant la souveraineté du Maroc sur tout ou partie du Sahara occidental comme en témoignent les traités internationaux de l'époque. Le Maroc signe avec l'Espagne, les Etats-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne, de 1767 à 1861, plusieurs accords maritimes. Ces documents fixent les modalités d'assistance et de secours au profit des bâtiments faisant naufrage sur les côtes ou à proximité de l'oued Noun. Les traités bilatéraux, signés par le Maroc à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème}, relèvent de la même logique. La Grande-Bretagne, l'Espagne, la France et l'Allemagne reconnaissent, à cette époque, que la souveraineté marocaine atteignait alors le cap Bojador ou la limite sud du Rio de Oro.

Le royaume alaouite, héritier de différentes dynasties berbères et arabes, est intimement lié au territoire du Sahara occidental actuel. Cet espace s'est structuré au travers de luttes tribales internes qui, au gré des influences, ont mis en évidence une soumission ou une dissidence vis-à-vis de l'autorité du sultan. Toutefois, cette dissidence ne remet pas réellement en cause l'existence d'un lien historique et politique entre les deux territoires.

2. L'épisode colonial n'a pas complètement remis en cause l'unité.

2.1. Une séparation de fait.

Le Maghreb, représentant une des voies d'accès à l'Afrique noire, fait l'objet des convoitises de la France, la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie. Dès 1844, le Maroc entre en conflit ouvert avec ces puissances européennes. Le royaume alaouite est alors séparé entre les puissants de l'époque.

Ainsi, malgré cette histoire commune de plus de huit siècles, le Maroc et la région du Sahara occidental ont connu des destinées divergentes à partir de 1884. En effet, à cette période, l'Espagne entreprend alors la colonisation de la région du Sahara et la lie directement à son propre sol en la désignant comme Sahara « espagnol ». Au moment où il a été colonisé, le territoire avait une population clairsemée et composée en majeure partie de tribus nomades. Elles traversaient le désert suivant des parcours plus ou moins réguliers et atteignaient éventuellement le Maroc méridional ou des

⁹ Bled el-Siba, pays de la dissidence.

régions qui relèvent aujourd'hui de la Mauritanie, de l'Algérie ou d'autres Etats. On y distingue quatre grands groupes : les Tekna, les Reguibat, Maquils et les Ouled Delim. Ces tribus étaient toutes de religion musulmane. Dans son ordonnance du 26 décembre 1884, le roi d'Espagne a proclamé qu'il prenait le Rio de Oro sous sa protection, sur la base d'accords conclus avec les chefs des tribus locales. Dans le même temps, la France prend pied sur le continent africain en Algérie et au Maroc. Le 30 mars 1912, par le traité de Fès, le sultan reconnaît le protectorat français sur le Maroc malgré de nombreuses émeutes dans le pays.

La séparation géographique du Maroc et du Sahara est progressivement entérinée lors de la signature d'accords successifs par Madrid et Paris, fixant leur frontière commune sur le continent africain entre 1886 et 1934. Cette délimitation arbitraire, réalisée par les deux nations européennes, pose, de façon insoupçonnée, les fondements de la scission qui perdure actuellement entre les peuples marocains et sahraouis. En effet, la tribu, notion centrale des sociétés musulmanes mais négligée par l'Europe, est mise à mal par le découpage territorial imposé aux populations. De plus, à cette incompréhension politique vient s'ajouter la différence de conception de la politique coloniale des nations tutrices. Au nord, jusqu'en 1925, le maréchal Lyautey, nommé résident général, s'efforce de mener une politique respectueuse envers les Marocains en développant les infrastructures nationales. Au sud, la modernisation territoriale n'est pas la priorité des autorités espagnoles.

2.2. Le soutien du Maroc envers le peuple sahraoui.

Malgré cette séparation de fait, les relations entre les provinces nord et sud du Maroc ne cessent pas. Elles prennent essentiellement la forme d'une aide mutuelle pour combattre l'occupant. Les tribus sahraouies luttent contre la puissance espagnole en ayant parfois recours à l'aide du Maroc. A l'époque de son occupation par l'Espagne en 1884, le territoire du Sahara occidental est essentiellement occupé par des tribus guerrières maraboutiques, structurées mais indépendantes entre elles. Certains chefs guerriers¹⁰ ont reçu des aides matérielles ou ont été utilisés par le sultan pour venir à bout de l'occupant européen. Cette relation d'allégeance a conduit le sultan marocain à observer que sa souveraineté légitime s'étendait sur la région saharienne.

¹⁰ En 1910, Cheikh Ma El Aïnin, chef d'une tribu sahraouie, est tué, par les Français, à la tête de son armée près de Marrakech. Le Sahara espagnol lui servait alors de base arrière.

Mais la pacification du territoire marocain par les forces armées françaises amenuise progressivement le soutien envers les tribus sahraouies. Toutefois, on retrouve trace de l'unicité de pensée entre Sahraouis et Marocains durant les années qui précèdent l'émancipation marocaine. De 1953 à 1956, des milliers de Sahraouis s'engagent alors volontairement dans l'armée de libération marocaine pour affranchir le Maroc de la tutelle française. Cette participation active du peuple sahraoui aux opérations de libération du territoire marocain marque bien, une nouvelle fois, l'unicité de point de vue des deux populations.

Le Maroc, ayant réussi à acquérir le premier son émancipation vis-à-vis de la France, s'érige comme le porte-parole international du peuple sahraoui pour l'affranchir de la tutelle espagnole. Dans le domaine diplomatique, on retrouve une certaine cohésion entre les deux peuples dès l'obtention de l'indépendance marocaine, dans la mesure où la majorité des Sahraouis qui avaient combattu auprès des Marocains contre les Français ont gardé leurs armes. L'Armée de Libération Populaire Sahraouie (ALPS) est créée par les Sahraouis dans le but de poursuivre la lutte et de libérer, à terme, les trois régions du sud toujours sous occupation espagnole (Ifni, Tarfaya et le Sahara Occidental). Ils ont obtenu partiellement satisfaction en 1960, lorsque l'ONU a inscrit le Sahara espagnol dans la liste¹¹ des territoires devant être décolonisés. Cette inscription a été réalisée à la demande expresse du Maroc. Les autorités marocaines expriment par là leur volonté de restaurer l'unité nationale qui préexistait à la période coloniale. Le réseau de liens privilégiés entre Sahraouis et Marocains a donc survécu à la période coloniale.

2.3. Les prémices de l'identité sahraouie.

Sous domination, le Sahara Espagnol a alors toujours été peuplé majoritairement de tribus nomades qui n'arrivaient pas à passer outre leurs dissensions pour s'unir face à l'occupant. Pourtant, fait extraordinaire, l'Espagne leur a procuré ce sentiment d'appartenance à une communauté identitaire propre – sentiment qui leur faisait défaut jusqu'alors – à travers le processus de sédentarisation progressive liée à la modernisation des infrastructures économiques.

Malgré l'objectif commun de lutte contre l'occupant durant la période coloniale, aucune tentative d'unification des tribus sahraouies ne peut être observée. Certes, la

¹¹ Résolution 1514 du 14 décembre 1960, dite de déclaration sur l'octroi de l'indépendance au pays et aux peuples coloniaux.

région toute entière a participé à la lutte contre cette occupation étrangère, mais sans véritable catalyseur. Aucun mouvement fédérateur n'a réussi à s'imposer au sein des tribus pour s'opposer efficacement à la pacification conduite par l'Espagne. Ainsi, jusqu'en 1960, la région est restée essentiellement peuplée de tribus entretenant des relations conflictuelles entre elles pour l'accès aux zones de pâture. Leurs seules ressources étaient alors issues uniquement de l'élevage.

Ce n'est qu'à partir de 1960 que l'Espagne débute la modernisation lente du territoire par la mise en exploitation des ressources en phosphates¹². Les Espagnols structurent la production autour des gisements et des ports. Ainsi, le tissu urbain sahraoui se développe de façon assez linéaire et reste modeste par son étendue¹³. Cette croissance urbaine, accompagnée d'un développement économique de la région dû aux investissements financiers ibériques, a entraîné une sédentarisation progressive de la population sahraouie. Dans un second temps, ce phénomène a entraîné une prise de conscience identitaire du peuple sahraoui, à cause des conditions de vie très inégalitaires entre les colons et les colonisés. C'est à partir de cette période que l'on peut observer la naissance d'un véritable sentiment d'émancipation sahraouie vis-à-vis de la métropole espagnole, première expression d'une volonté nationaliste.

L'identité sahraouie va alors s'affirmer de plus en plus, sans pour autant être réfutée par les autorités marocaines. En effet, elles l'ont même utilisée pour accélérer le processus de décolonisation, en agissant de concert avec le Front Polisario à partir de 1973.

Même si, lors de la période coloniale, une identité sahraouie semble naître, il est encore politiquement et ethniquement impossible de la dissocier de la nation marocaine. Pourtant, cette prise de conscience identitaire est mise en exergue par les différents acteurs politiques régionaux pour influencer sur l'évolution géopolitique de la région.

¹² En 1945, le géologue espagnol Don Manuel Alia met en évidence la présence de phosphates dans le sous-sol saharien. Les conclusions de l'époque s'avèrent négatives quant à l'utilité et donc l'exploitation de ces ressources.

¹³ Le gisement de Bu-Craa est relié au port d'El-Ayoune par un convoyeur de 98km. Les Espagnols ont alors réalisés des bassins de chargement, une usine d'enrichissement du minerai, des ateliers de broyage. L'ensemble des investissements espagnols s'éleva à 24,5 milliards de pesetas – HODGES T., *Historical dictionary of Western Sahara*, The scarecrow press, inc., London, 1982.

3. Le Sahara Occidental, exutoire des tensions politiques régionales.

3.1. La monarchie marocaine utilise la crise pour s'affirmer.

Le pouvoir marocain, après la colonisation, est toujours aux mains de la dynastie alaouite. Envoyé en exil en 1953, Mohamed V¹⁴ fut rétabli en 1955 par les Français lorsque les troubles nationaux, fruits de la lutte pour l'indépendance, s'aggravèrent. La dynastie ne semble toutefois plus disposer de la même légitimité auprès de son peuple, dans la mesure où la France lui a imposé ses propres volontés. Aussi, pour s'affirmer en cette période trouble dominée par la Guerre Froide, le roi Hassan II s'appuie sur le sentiment nationaliste marocain et fait de la récupération du Sahara occidental une de ses priorités pour asseoir la monarchie alaouite.

L'occupation illicite de type colonialiste du territoire sahraoui par l'Espagne est mise en avant par la monarchie marocaine pour réaliser l'unité autour du trône. Hassan II focalise ainsi les énergies nationales sur ce territoire et évite par là-même une opposition trop forte. En effet, en se réservant le thème de l'unification, il désarme les partis d'opposition (dont le plus important est Istiqlal¹⁵) qui se voient obligés de reconnaître, voire de soutenir, dans leurs programmes politiques, la monarchie alaouite. De plus, le roi réussit à renforcer sa légitimité auprès des armées qui avait été entamée lors des crises sociales et politiques des années 1970¹⁶.

Sur le plan international, la position du monarque a été renforcée par l'avis consultatif donné par le tribunal international de justice¹⁷. Ce dernier reconnaît les liens historiques entre le Maroc et les tribus du Sahara, mais juge que ceux-ci ne doivent pas prévaloir sur le principe d'autodétermination. En effet, en 1974, les autorités espagnoles, après avoir accepté le principe d'autodétermination du peuple sahraoui, ont recensé les électeurs pouvant prendre part au référendum sans consulter les instances marocaines. Aussi, peu assuré du résultat d'un éventuel recours aux

¹⁴ Sultan du Maroc, de 1927 jusqu'en 1957, compagnon de la Libération en 1944, Mohamed V fut déposé par les Français en 1953 en raison de son insistance à demander l'indépendance. Après l'accession à l'indépendance en 1956, il se fit proclamer roi du Maroc en 1957 et laissa son trône à son fils Hassan à sa mort en 1961.

¹⁵ Ce parti est le plus ancien des partis marocains. Parti nationaliste dont l'indépendance était son cheval de bataille, c'est lui qui a dessiné une carte du « Grand Maroc » selon laquelle le royaume s'étendrait bien au-delà des frontières actuelles, englobant ainsi une partie du Mali, la Mauritanie et le Sahara Occidental.

¹⁶ En juillet 1971, le général Medbouh et le colonel Mohamed Abadou réalisent une tentative de coup d'Etat à Skhirat dans le but de prendre la tête d'une république marocaine populaire et développer ainsi une politique de nationalisation, d'industrialisation, de révolution agraire et de scolarisation massive. En 1972, le Boeing royal fait l'objet d'un attentat organisé par le général Oufkir dont le roi était miraculeusement sorti vivant.

¹⁷ 16 octobre 1975.

urnes, le roi Hassan II appelle son peuple à effectuer une marche pacifique et symbolique jusqu'à El Ayoum, capitale du territoire sahraoui.

C'est ainsi que plus de 350 000 Marocains, dont environ 35 000 femmes, entreprennent la « Marche Verte » le 6 novembre pour symboliser le rattachement du territoire sahraoui au Maroc¹⁸. Cette parade est certes représentative de l'unité nationale mais elle est aussi l'expression de la crainte du roi de voir s'éloigner le Sahara espagnol du royaume marocain par le biais d'un référendum non maîtrisé.

Par la Marche Verte, le Maroc arrive à ses fins et impose à l'Espagne la restitution du territoire à ses anciens propriétaires. Sous la pression conjointe du Maroc et de la Mauritanie, le 24 novembre 1975, l'Espagne, en signant l'accord tripartite de Madrid, met fin à la colonisation du Sahara. Les régions nord et centre sont restituées au Maroc et la région la plus au Sud à la Mauritanie. Toutefois, il est à noter que cet accord va à l'encontre des résolutions d'autodétermination prises par l'ONU. C'est ce qui va sceller la scission entre les autorités marocaines et le Front Polisario.

L'annexion de la partie nord du Sahara occidental en novembre 1975 a eu une double conséquence : la première a été, comme nous l'avons déjà vu précédemment, de parfaire le renforcement de l'unité marocaine autour de son roi. En 1975, les partis de gauche, à l'exception du mouvement marxiste Ilal Amam, ont appelé à participer à la « Marche Verte » ce qui a rallié l'ensemble des partis politiques à la cause de récupération du Sahara Occidental. Ce revirement des partis de gauche était pourtant initialement peu probable. La gauche marocaine s'est structurée à partir de la scission de la principale force d'opposition à la monarchie en 1960, l'Union Nationale des Forces Populaires (UNFP), créée et dirigée par Mehdi Ben Barka. La seconde conséquence a permis à la monarchie marocaine de se stabiliser financièrement par l'apport des revenus issus de l'exploitation des phosphates contenus dans le sous-sol sahraoui.

Ainsi, elle a pu faire face à la poussée révolutionnaire en provenance de sa frontière orientale. Les transformations sociales et politiques menées en Algérie depuis l'arrivée au pouvoir de Houari Boumediene avaient pour vocation d'être exportées au sein du Maghreb pour évincer la monarchie marocaine, féodale et occidentalisée¹⁹.

¹⁸ LEWIN A., « Souvenirs personnels d'une négociation » in Hassan II (dir.), La marche verte, Paris, Plon, 1990. Des annotations ont été ajoutées par l'auteur en 2004, en vue de la publication sur le site www.arso.org.

¹⁹ Houari Boumediene demande à son peuple « d'aider en retour les frères marocains à en finir avec la monarchie féodale vendue aux Occidentaux, comme ils les ont aidés à [les] débarrasser de la France ».

3.2. Les visées algériennes.

Au lendemain des indépendances, chaque pays maghrébin décolonisé (Tunisie, Maroc, Algérie, Lybie et Mauritanie) a fait cavalier seul ; l'idéologie liée à la Guerre Froide prenant le pas sur toute velléité de coopération sérieuse. L'Algérie n'a pas de revendication officielle sur le Sahara occidental. C'est, pour Alger, un moyen de limiter les alliances marocaines et ainsi de réduire son aura sur le Maghreb. En effet, dans la religion musulmane, le roi du Maroc tient une place à part en tant que « commandeur des croyants²⁰ ».

Juste après l'indépendance acquise, les deux nouvelles puissances occidentales du Maghreb s'affrontent pour asseoir leur suprématie sur la région. Dès 1963, l'Algérie et le Maroc entrent en guerre pour la possession de la région de Tindouf²¹ dans ce que l'on appelle aujourd'hui la « guerre des sables ». Depuis 1975, les deux pays sont, en plus, au bord de l'affrontement en raison du sujet très sensible du Sahara occidental. Alger utilise le facteur ethnique pour affaiblir son rival sur le plan régional : c'est l'une des tendances lourdes des conflits en Afrique analysées par Jean-Pierre Petit²², président de l'Institut Prospective et Sécurité de l'Europe (IPSE). La fragilisation des Etats s'effectue, en effet, par une déstabilisation intérieure initiée par les différentes ethnies se trouvant sur le territoire.

Le premier acte réel de soutien de l'Algérie vis-à-vis du peuple sahraoui est un acte politique. Devant l'inaction de l'ONU qui, pendant dix années, n'arrive pas à faire respecter la décision²³ de décolonisation du Sahara espagnol, le peuple sahraoui s'est doté de structures politiques pour faire entendre sa voix de façon plus officielle. Ainsi, le 10 mai 1973, le Front populaire pour la libération du Saguia el-Hamra et du Rio de Oro²⁴ est créé par Mustapha El Ouali. C'est une organisation politique d'obédience proche du socialisme algérien qui réclame l'indépendance du Sahara

²⁰ Yûsuf Ibn Tâchfin, successeur d'Abd Allâh ibn Yasîn, fondateur du mouvement des Almoravides, prend le titre d' « émir des musulmans » en 1086.

²¹ L'autre différend territorial qui existait entre Alger et Rabat provient de la période coloniale où, selon les partis de la droite marocaine, le royaume aurait été amputé d'une partie de son territoire à l'Est (Mostaganem et Béchar). Cette situation a été clarifiée en juin 1992, lors d'une entrevue entre le roi Hassan II et le président algérien Mohamed Boudiaf où les frontières respectives ont été réciproquement reconnues.

²² PETIT, Jean-Pierre, « la modification du caractère des conflits africains ? » in PASCALLON, Pierre (dir.), La politique de sécurité de la France en Afrique, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 195.

²³ C'est en 1963 que le Sahara espagnol est mentionné pour la première fois sur la liste des territoires devant être décolonisés.

²⁴ Front Polisario. L'armée de libération populaire sahraouie (ALPS) en est le bras armé. L'actuel chef de file est Mohamed Abdelaziz.

occidental vis-à-vis de l'Espagne. Dès les premiers jours, l'Algérie voit dans cette organisation un moyen pour arriver à ses fins et fragiliser son concurrent direct.

En février 1976, alors que le Front Polisario vient de proclamer la République arabe sahraouie démocratique²⁵ (RASD) en réaction à l'accord de Madrid²⁶, qui ne tient ni compte des populations locales ni des résolutions de l'ONU, débute la lutte armée entre groupes indépendantistes, le Maroc et la Mauritanie. L'Algérie, protecteur du Front Polisario, autorise la création de bases arrières sur son territoire, dans la région de Tindouf. Mais la construction d'un mur de défense (cf. annexe 3), à partir de 1981, limite, à la fois, ce soutien et les actions du Front Polisario en territoire sahraoui.

Aujourd'hui encore, cette situation perdure dans la mesure où la position diplomatique algérienne reste un frein à la résolution de la crise sahraouie. Alger met en évidence très régulièrement les difficultés d'ordre politique que le Maroc connaît dans cette région pour en retarder l'intégration et ainsi l'empêcher d'acquiescer un hypothétique rôle hégémonique sur le Maghreb.

Les relations maroco-algériennes se sont détériorées dans le courant du deuxième trimestre 2005 suite aux propos du président algérien tenus lors de différentes entrevues en France, en Amérique du Sud et en Espagne, réaffirmant ainsi tout son soutien au Front Polisario à l'occasion de l'anniversaire de sa création²⁷.

Ces tensions ont entraîné l'annulation du sommet de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), prévu le 25 mai 2005, en raison du retrait marocain.

3.3. La seule lecture politique de la crise n'est pas suffisante.

Le blocage politique qui existe bel et bien entre l'Algérie et le Maroc met au second plan les revendications réelles du peuple sahraoui. Celles-ci sont essentiellement sociales car la province du Sahara occidental est en retard par rapport aux provinces du nord en ce qui concerne son développement.

Le Sahara occidental n'est pas uniquement malade de l'absence d'autodétermination de son peuple, comme l'affirment certaines thèses, mais il est aussi frappé par un

²⁵ Mohamed Abdelaziz est également le président de la République Arabe Sahraouie Démocratique depuis le 16 octobre 1982 (réélu en 1999). Son Premier Ministre est Bou Chraya Hamoudy depuis le 11 février 1999.

²⁶ 24 novembre 1975 – cette thèse, historiquement avérée, s'oppose à celle soutenue dans l'ouvrage de R. MANTRAN op.cit. selon laquelle « à la proclamation [...] d'une République arabe sahraouie, riposte marocaine : « marche verte » au Sahara marocain ».

²⁷ SOUDAN François, « La guerre des nerfs », Jeune Afrique/l'Intelligent, n° 2318, 12 au 18 juin 2005, pp. 48 à 52.

manque criant de structures économiques modernes sur son propre sol. Ce retard en développement – fait qui ne lui est pas exclusivement réservé – est surtout lié aux dissensions internes à l'espace maghrébin qui génèrent immobilisme et manque de débouchés.

Les enjeux sont donc également d'ordre économique surtout lorsque l'on étudie les richesses contenues dans le sous-sol saharien. Des phosphates, des minerais et des pierres précieuses sont directement exploitables à partir du territoire sahraoui. Lorsque l'on sait que la demande mondiale en phosphates a été multipliée par trois entre 1960 - date de la mise en exploitation des mines sahraouies - et 1995, en raison du besoin d'accroissement des rendements agricoles, le sous-sol saharien prend alors toute son importance. En outre, les richesses des eaux atlantiques sont encore mal cernées. Certes, le secteur de la pêche est une source de revenus non négligeable pour l'économie locale, dans la mesure où le Maroc possède l'un des plus importants bancs de pêche de l'océan Atlantique, mais celle-ci garde son caractère artisanal. Il y a de très fortes présomptions de présence d'hydrocarbure au large des côtes du Sahara occidental. Le Maroc a accordé en 2001 des contrats de reconnaissance à des compagnies pétrolières françaises et américaines²⁸. Ces dernières se partagent les eaux au large de la province du Sahara occidental afin d'y prospecter les zones pétrolifères.

Le maintien du territoire au sein de la nation marocaine continuerait à préserver le niveau actuel de l'économie nationale alors que son indépendance entraînerait l'effondrement des deux pays et, à plus ou moins court terme, celui de la monarchie marocaine. L'accession à l'indépendance du Sahara occidental ouvrirait des perspectives plus favorables à l'Algérie. Grâce à un accès plus facile à la côte atlantique, elle obtiendrait un désenclavement de la région de Tindouf. L'exportation de ses matières énergétiques telles que le pétrole et le gaz ne dépendrait plus uniquement des ports nationaux de Méditerranée, ce qui en réduirait les coûts et améliorerait leur compétitivité.

Mais il ne faut pas non plus négliger l'aspect culturel et culturel de cette crise. Selon la tradition, le royaume marocain s'agrandit au rythme des allégeances des tribus à

²⁸ TotalFinaElf et Kerr-McGee Corporation. Les communiqués de presse de signature des contrats sont disponibles sur leur site respectif : totalfinaelf.com et kerr-mcgee.com.

son roi²⁹. Or, depuis 1988, le Front Polisario traverse une crise identitaire et nombre de Sahraouis se rallient à l'idée de donner un avenir marocain à leur territoire, répondant ainsi à l'appel du roi à « rejoindre la patrie clémente et miséricordieuse »³⁰. Cette adhésion conforte la monarchie dans le refus d'internationaliser le conflit.

La cité d'El Ayoun, principale ville du Sahara occidental, présente aujourd'hui des signes ostentatoires d'intégration³¹ du peuple sahraoui à la culture marocaine. Ici se côtoient les malfha et deraa sahraouies et les hidjabs ou jeans portés par les Marocains.

Les émeutes d'El Ayoun en 1999 avaient donné l'espoir aux populations sahraouies d'être entendues dans leurs revendications sociales. Les 22 et 23 septembre, de violentes manifestations ont éclaté à El Ayoun ; les étudiants sont descendus dans la rue pour réclamer une amélioration de leurs conditions de logement et de travail. En réponse, le roi avait alors dépêché sur place plusieurs ministres pour écouter et rassurer les manifestants et la population. Mais c'est en partie à cause de l'inaction politique du gouvernement que le conflit revient à une phase politique. Les nouvelles émeutes à El Ayoun et Smara en 2005 ont effectivement pris une tournure plus politique que sociale. Les étudiants, les membres du Front Polisario et l'ensemble des collectifs soutenant la cause sahraouie ont alors fait preuve d'une volonté indépendantiste virulente. C'est aussi l'une des « tendances lourdes » de l'évolution des conflits africains depuis 1990, détectées par Jean-Pierre Petit³². Les diasporas sont utilisées pour influencer les Etats ainsi que divers acteurs économiques importants pour accroître la résonance d'un conflit localisé. La virulence des actions menées est aussi à mettre en parallèle avec le processus d'ouverture des territoires, jusqu'alors difficilement pénétrables, grâce à la diffusion informatique de l'information. La clandestinité a disparu pour laisser place à des interviews officielles retransmises via Internet, l'accès aux cybercafés et téléphone portables faisant le reste.

²⁹ FINAN, Khadifa, « Inextricable, le conflit du Sahara Occidental rebondit », Le Monde diplomatique, janvier 2006, pp. 6 et 7.

³⁰ Discours de Sa Majesté le Roi Mohamed VI à la nation à l'occasion du 26^{ème} anniversaire de la Marche Verte – 6 novembre 2001.

³¹ LOMBART Gaël et PICHOT Julie, « Peur et silence à El-Ayoun », Le Monde Diplomatique, Janvier 2006, p. 6.

³² PETIT, Jean-Pierre, « la modification du caractère des conflits africains ? » in PASCALLON, Pierre (dir.), La politique de sécurité de la France en Afrique, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 196.

Bien plus, la présence rapide de nombreux médias étrangers³³, dont la plupart sont des Espagnols, suscite parfois l'organisation de manifestations « spontanées » pour servir la cause sahraouie.

Ainsi, il apparaît clairement que, si l'on ne s'arrête pas à l'histoire des deux derniers siècles, les quatre provinces du sud ont toujours entretenu des liens étroits avec les provinces du nord du Maroc. Ces relations ne peuvent être simplement réduites à une subordination administrative vis-à-vis d'un pouvoir central, tel qu'on le connaît en Occident. En fait, les rapports entre ces deux territoires sont plus subtils et plus complexes. Ils ne doivent pas être comparés ou analysés selon des critères purement occidentaux. Il importe également de prendre en compte aussi bien les origines ethniques que les caractéristiques religieuses locales pour mieux appréhender ce conflit. En conséquence de quoi, la crise du Sahara occidental ne peut être analysée comme une crise de décolonisation mais bien comme une crise interne au Maroc de type sécessionniste.

Il revient donc aux autorités marocaines de s'attacher à développer ces quatre provinces afin d'enrayer ce processus et de les intégrer pleinement dans une politique plus globale de modernisation du Maroc.

³³ Lors des émeutes de 2005, les autorités marocaines refuseront la présence de nombreux journalistes espagnols pour éviter la spirale de l'escalade médiatique que la France a connue lors des troubles dans les banlieues en novembre 2005. Ce refus est considéré, de manière tout à fait logique et compréhensible par les opposants au régime marocain, comme une marque d'hypocrisie, dans la mesure où ce dernier annonce l'ouverture démocratique.

DEUXIEME PARTIE

LE SAHARA OCCIDENTAL DOIT DEVENIR UNE DES PRIORITES DU MAROC.

1. L'inconstance internationale est un frein pour le Sahara occidental.

La communauté internationale apparaît comme totalement bloquée face à la crise sahraouie. Non pas qu'elle soit totalement désunie – même si aujourd'hui seulement 77 Etats ont reconnu la République arabe sahraouie démocratique – mais elle n'arrive pas à générer un projet qui fasse l'unanimité des protagonistes directement concernés par cette crise.

1.1. L'ONU souffle le chaud et le froid.

Depuis l'inscription du Sahara Espagnol à la liste des territoires devant être décolonisés, l'ONU n'a cessé d'avoir des positions ambiguës vis-à-vis des deux protagonistes. Cette indécision permanente a entraîné un immobilisme des plus hautes instances qui a mis à mal nombre d'initiatives individuelles.

Tout d'abord, l'avis consultatif du tribunal international de justice de La Haye (Pays-Bas) en 1975 conforte, de façon très claire, les positions des deux belligérants. L'ONU y reconnaît les liens historiques qui existent entre le Maroc et les tribus du Sahara, mais elle juge également que ceux-ci ne doivent pas prévaloir sur le principe d'autodétermination. Ensuite, le 27 février 1976, l'ONU n'entérine pas la création de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) par le Front Polisario. Proclamation faite en réaction à l'accord de Madrid qui ne tenait compte ni des populations locales, ni des résolutions antérieures de l'ONU. Enfin, en août 1979, alors que la Mauritanie et le Front Polisario signent un accord de paix³⁴, l'ONU condamne l'occupation marocaine qui s'en est suivie. En même temps, elle accorde au Front Polisario le statut de représentant légitime du peuple sahraoui sans pour autant lui reconnaître une légitimité étatique.

Après avoir réussi à imposer un cessez-le-feu, la médiation de l'ONU est acceptée par les protagonistes en 1988, sans que cela ne débouche pour autant sur du concret. La mission des Nations Unies chargée de l'organisation d'un référendum au Sahara

³⁴ Le 5 août, suite au coup d'Etat survenu en Mauritanie en 1978, cette dernière renonce à ses revendications sur le territoire sahraoui. En raison de l'absence d'administration internationalement reconnue, le Maroc annexe alors l'intégralité du territoire

occidental (MINURSO) est entérinée en avril 1991³⁵ par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, mais elle connaît des difficultés à se mettre en place pour exécuter son mandat³⁶. Il était prévu que la MINURSO devait compter de 800 à 1000 agents civils selon les besoins des différentes phases de la période de transition, environ 1 700 soldats et observateurs militaires, et 300 fonctionnaires de police ; elle ne comprend aujourd'hui que 233 personnes en uniforme dont 27 soldats, 200 observateurs militaires et 6 membres de police civile³⁷, appuyés par du personnel civil international et local (cf. annexe 4). Certes, depuis 1981, le principe du référendum est reconnu par le roi au peuple sahraoui³⁸. La proposition de l'ONU devait donc aisément se concrétiser. Pourtant, la définition du corps électoral ne fait toujours pas l'unanimité et le référendum ne peut donc pas avoir lieu. Après le premier recensement espagnol de 1974, le processus d'identification lancé par l'ONU s'est achevé en 1999 par la publication de la liste des électeurs admis à participer au référendum. Cela représentait alors 86 412 électeurs. Plus de 131 000 recours ont alors été déposés par le Maroc pour que l'ensemble des populations implantées dans la région depuis 1975 soit pris en compte. Le Front Polisario, quant à lui, sans avoir posé de recours mais pour s'opposer à la manœuvre des autorités marocaines, réclamait la réintégration des réfugiés sahraouis actuellement situés en Algérie. Les Nations Unies, malgré leur résolution prônant un processus d'autodétermination, n'arrivent toujours pas à en imposer les modalités aux protagonistes. Elles élaborent même actuellement des propositions ne s'appuyant pas sur le référendum. Ces ébauches de solution excluant l'autodétermination sont aujourd'hui utilisées par les milieux favorables à l'indépendance sahraouie pour raviver les énergies sécessionnistes³⁹ et sensibiliser l'opinion publique. Actuellement, l'organisation internationale semble être dans une impasse. Les deux propositions faites par James Baker ont été réfutées par le Front Polisario pour la

³⁵ Résolution 690 du 29 avril 1991 qui fait suite au rapport du Secrétaire Général en date du 18 juin 1990 où était présenté le plan de règlement de la crise.

³⁶ Site Internet de la MINURSO, www.minurso.unlb.org.

³⁷ Alors que les droits ouverts pour la police civile sont de 81 personnes - Rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental en date du 13 octobre 2005.

³⁸ Sommet de l'Organisation de l'Union Africaine, à Nairobi en 1981.

³⁹ SAINT MAURICE (de), Thomas, Sahara occidental 2001 : prélude d'un fiasco annoncé, *Actualité et Droit International*, février 2002.

première⁴⁰ et par le Maroc pour la seconde⁴¹. Ces deux projets offraient certes des perspectives de sortie de crise mais au détriment de l'un des protagonistes.

Par sa prise de position en 1963, puis la condamnation de l'action marocaine et finalement la non reconnaissance de la République sahraouie, l'ONU se trouve enfermée dans une spirale dangereuse. Cet immobilisme contraint a trouvé son apogée lors des départs successifs des représentants spéciaux de Secrétaire général pour le Sahara occidental. James Baker avait démissionné à l'été 2004, après avoir passé sept années à ce poste. Alvaro de Soto, son successeur, a été nommé en juillet 2005 au poste de coordinateur spécial pour le processus de paix au Proche-Orient. A cette date, il a été remplacé par le Néerlandais Peter Van Walsum.

1.2. L'efficace mais trop discrète présence américaine.

Les Etats-Unis ont une position bien particulière dans la crise sahraouie. Obnubilés par la lutte contre le terrorisme lancée depuis le 11 septembre 2001, leur politique actuelle vis-à-vis du Maghreb ne semble pas porter de fruit dans la mesure où elle ménage à la fois l'Algérie et le Maroc sans vouloir prendre position en faveur de l'un ou l'autre. Malgré cette indécision, leurs efforts quasi permanents n'ont pas été vains dans l'avancée de ce dossier, en particulier pour la libération des prisonniers de guerre.

Mais, bien au-delà de la prise de position de 2001, on peut retrouver des traces de l'intervention des Etats-Unis tout au long de la crise. Grâce à la médiation américaine, le conflit sahraoui a connu des évolutions significatives. Ainsi, le 16 septembre 1997, le Maroc et le Front Polisario signent un accord à Houston (USA) pour relancer le processus de paix, échanger les prisonniers et permettre le retour des réfugiés ; processus qui franchit une nouvelle étape en août 2005 suite à une nouvelle intervention des Etats-Unis. Ils intensifient les contacts diplomatiques avec le Front Polisario pour obtenir la libération des derniers prisonniers marocains. Le 18 août, 404 prisonniers⁴² détenus par le Front Polisario sont libérés suite aux efforts

⁴⁰ 2001 - Plan Baker I : accord cadre basé sur la création, dans le cadre de la souveraineté du royaume du Maroc sur les provinces sahariennes, d'une autonomie élargie.

⁴¹ 2003 - Plan Baker II : création d'une autonomie élargie au Sahara pour une période de cinq ans suivie par l'organisation d'un référendum d'autodétermination sur le statut définitif du territoire.

⁴² Deux mille deux cents soldats marocains ont été faits prisonniers dans les affrontements qui se sont déroulés avant 1991. Ces détenus, initialement prévus pour être libérés dès la signature du plan de règlement des Nations Unies en 1991, ont servi de moyens de pression de la part du Front Polisario pour la tenue du référendum d'autodétermination. A partir de 1999, ces prisonniers ont été libérés progressivement en échange de contreparties financières, diplomatiques ou médiatiques. En 2003, la

particuliers du parlementaire républicain Richard Lugar, président de la commission des affaires étrangères du Sénat américain et envoyé spécial de George W. Bush pour le Maghreb.

Depuis le dernier trimestre 2001, les Etats-Unis s'investissent de façon croissante dans la région du Maghreb. Celle-ci représente pour les Américains un formidable champ d'expérimentation à l'écart de toutes turbulences et de toutes pressions médiatiques. Ils cherchent des réformes politiques et économiques viables pour les appliquer au Moyen Orient. Cela se traduit par leur volonté non dissimulée de voir le champ d'intervention des forces de l'OTAN s'étendre au sud de la Méditerranée. Alliés au Maroc de longue date, ils opèrent pourtant un rapprochement économique spectaculaire avec l'Algérie, en vue d'obtenir une diversification de leurs approvisionnements en hydrocarbure.

Profitant de son succès, Richard Lugar a esquissé des propositions dans le cadre d'un entretien accordé à la chaîne de télévision arabe Abu Dhabi TV, le 19 août 2005. La réouverture des postes frontières entre l'Algérie et le Maroc et la reprise des relations commerciales permettraient un assouplissement des positions nationales respectives concernant le contentieux sahraoui. Mais aucune suite n'a été donnée, ni par les deux nations concernées, ni même par les Etats-Unis. L'effort américain est de nouveau ailleurs.

1.3. L'omniprésence européenne désintéressée.

La solution à la crise sahraouie ne viendra pas non plus de l'Union Européenne (UE) tant qu'elle poursuivra sa politique de développement du continent. Certes, il existe une volonté européenne d'investissement en Afrique du Nord comme le démontre le processus euro-méditerranéen, mais les nations européennes directement concernées par la destinée du Maghreb n'arrivent pas à imposer réellement leur point de vue à l'ordre du jour de l'Union.

Le Maghreb est bel et bien une zone prioritaire pour les principaux pays du sud de l'Europe. Forts de leur situation d'anciennes nations colonisatrices, le Portugal, l'Espagne, la France et l'Italie ont développé en bilatéral⁴³ des flux économiques non négligeables avec la rive sud de la Méditerranée. La stabilité et le développement

fondation France Libertés, présidée par Madame Mitterrand, décidait de suspendre son aide au Front Polisario en raison des conditions de détention des détenus marocains.

⁴³ BEN YAHMED, Marwane, « Villepin chez lui », Jeune Afrique/L'intelligent, octobre 2005, n°2334.

régional apparaissent comme des enjeux majeurs pour ces pays et pour l'Europe toute entière. L'attraction économique européenne génère des flux de population sans cesse croissants en provenance du Maghreb, d'où découlent des tensions politiques. En raison de la fragilité temporaire de l'Algérie, en proie à une crise identitaire forte, la stabilité régionale passe initialement par le développement cohérent de l'espace marocain et donc par la résolution du conflit du Sahara occidental. Un premier pas a été franchi en décembre 2004 lors de la signature, par l'UE et le Maroc, d'un plan d'action dans le cadre de la nouvelle politique de voisinage (PEV). Ce plan prévoit que le Maroc pourrait prendre part aux programmes communautaires et participer au marché unique, tout en étant soutenu par des fonds européens pour la modernisation de son économie. Ces accords peuvent représenter, s'ils sont étendus ultérieurement à d'autres pays du Maghreb, un véritable ballon d'oxygène pour les économies de la région.

Pourtant, le projet européen pour la région maghrébine reste centré sur le domaine sécuritaire, et plus particulièrement sur l'immigration clandestine, sans trop envisager de véritable partenariat économique. L'objectif européen est aujourd'hui à la consolidation d'une Europe prise dans le tourbillon sans fin de l'agrandissement. L'extension de l'Union Européenne sonne ainsi le glas du rapprochement euro-méditerranéen. En effet, la vision pro-maghrébine des anciens pays colonisateurs que sont la France, l'Espagne et l'Italie se trouve diluée dans le processus démocratique en vigueur au sein de l'UE.

Les pays occidentaux aspirent à la résolution de la crise dans les meilleurs délais pour, soit préserver les marchés déjà acquis (Europe), soit au contraire étendre leur champ d'action dans une zone en voie de développement (Etats-Unis). Mais aucun n'entreprend de démarche concrète en ce sens. La communauté internationale a une position attentiste qui risque de nuire au Sahara occidental mais aussi au Maghreb dans son ensemble. Aussi, il revient au Maroc de prendre sa propre destinée en main dans le but de dépasser les fortes tensions régionales qui persistent.

2. La formation d'une unité maghrébine est bloquée par la crise sahraouie.

2.1. Les relations diplomatiques tendues entre Alger et Rabat.

L'étude des relations diplomatiques entre les deux puissances occidentales du Maghreb montre un double mouvement de va-et-vient. Double dans le sens où,

alternativement, le Maroc et l'Algérie disposent d'une position dominante sur la scène internationale et où les contacts directs sont autant d'ouverture et de tensions. Cette opposition trouve son origine dans la période qui suit l'accession à l'indépendance des deux pays, chacun voulant légitimer son pouvoir auprès de son peuple et s'affirmer sur la scène régionale et internationale. L'affaire Mehdi Ben Barka est un des révélateurs de cette tension persistante. Opposant au régime marocain, il crée et dirige l'UNFP, principale force d'opposition de l'époque. Proche du régime du président algérien Ahmed Ben Bella, son parti fut décapité par la monarchie marocaine en juillet 1963, sous l'accusation de complot contre la sûreté de l'Etat. En octobre, au moment du déclenchement des opérations de la guerre des sables, Mehdi Ben Barka est en exil en Algérie et dénonce l'agression d'une monarchie féodale contre la révolution algérienne. Il disparaît en octobre 1965 à Paris avec la complicité probable (non encore clairement et totalement établie) de hauts fonctionnaires français.

L'essor algérien donne des signes d'essoufflement après la présidence de Houari Boumediene en raison du manque de stature politique de ses successeurs. L'économie algérienne a alors connu une baisse de ses productions, des pénuries alimentaires et industrielles chroniques, la corruption et donc la dégradation progressive des conditions de vie. Cette spirale a eu pour conséquence la poussée de violence des années 1990 et l'émergence de partis musulmans fondamentalistes. Ainsi, le Maroc a pu aisément se démarquer de son voisin oriental mal en point, dans le but de l'isoler sur la scène internationale.

Malgré les signes d'ouverture que l'on pouvait entrevoir des deux côtés au moment de l'intronisation du roi Mohamed VI, on s'aperçoit que les avancées restent peu nombreuses. L'Algérie poursuit sa politique d'isolement révolutionnaire de la monarchie marocaine, cantonnée sur ses positions de défenseur du peuple sahraoui colonisé, dans le but encore inavoué d'asseoir sa propre suprématie sur l'espace maghrébin. Pourtant, la mort du roi Hassan II⁴⁴ a marqué positivement les relations algéro-marocaines dans la mesure où l'on a pu assister à un réchauffement entre les deux nations. En effet, des pourparlers engagés à cette période ont abouti au projet de réouverture des frontières entre l'Algérie et le Maroc qui devait avoir lieu le 20 août 1999. Toutefois, sous le prétexte du massacre de 36 civils, les autorités marocaines et

⁴⁴ 23 juillet 1999.

algériennes n'ont pas donné suite à l'événement et ont réitéré leurs accusations réciproques aujourd'hui bien habituelles. Ce rapprochement n'a donc duré que le temps du deuil marocain, comme l'ont à nouveau démontré les prises de position du président algérien lors de sa tournée mondiale au deuxième trimestre 2005.

La nomination respective d'un ambassadeur algérien⁴⁵ à Rabat et d'un ambassadeur marocain⁴⁶ à Alger peut être analysée comme la dernière tentative de rapprochement. Ces nominations font suite aux ébauches de solution que Richard Lugar a proposées lors d'un entretien avec la chaîne de télévision arabe Abu Dhabi TV en août 2005.

2.2. Les échanges économiques sont au point mort.

Le résultat en est catastrophique pour les économies nationales de la région maghrébine, dans la mesure où elles ne s'inscrivent que dans des relations bilatérales avec leurs anciennes nations tutrices et se trouvent donc dans un contexte d'infériorité économique.

Aujourd'hui, le Maghreb ne repose sur aucune réalité communautaire. Même si le revenu annuel maghrébin s'élève à plus de 55 milliards de dollars grâce aux exportations de pétrole et de gaz, même si sa population dépasse les 80 millions d'habitants, le Maghreb n'a que peu de pouvoir dans le domaine économique sur la scène internationale. Les échanges intermaghrébins ne représentent que 3% du commerce international de la région. Aucune structure, aucune volonté ne lie les pays entre eux. Chaque pays a élaboré individuellement des relations économiques avec les principales puissances mondiales. Aussi, tant que les échanges se feront dans une logique du faible au fort, cette région du monde ne pourra pas prendre son véritable envol. En ce qui concerne le Maroc, le raisonnement est identique. Ses productions sont pratiquement monopolisées par deux régions : l'Asie importe plus de 15 %⁴⁷ des productions marocaines et l'Union Européenne, près de 70%. Cette situation est le contrecoup direct des tensions persistantes entre le Maroc et l'Algérie. Tant que les autorités de ces deux pays refuseront d'ouvrir les frontières à l'intérieur du Maghreb, l'élargissement du marché du travail sera interdit.

En 2005, le Maroc se classait 124^{ème} sur 177 pays enregistrés dans le classement des nations en fonction de leur indice de développement humain (IDH). Avec environ 30

⁴⁵ Larbi Belkheir, ancien directeur de cabinet de M. Bouteflika.

⁴⁶ Abdallah Belkziz, ambassadeur marocain à Tunis.

⁴⁷ L'état du monde 2004 – annuaire économique et géopolitique mondial.

millions d'habitants, le Maroc compte aujourd'hui, 1,5 million de chômeurs (19,3% de la population active), 5 millions de pauvres mais surtout 13 millions d'analphabètes⁴⁸.

2.3. Les volontés d'unification sont mises à mal.

La crise sahraouie est un frein à toutes les initiatives fédératives des pays africains. Le Maghreb mais aussi l'Afrique toute entière n'arrive pas à se structurer pour engager des réformes profondes et développer ce continent dont les multiples richesses sont encore sous exploitées.

En février 1985, l'organisation de l'unité africaine (OUA) reconnaît l'indépendance de la République du Sahara occidental et l'accepte en tant que membre à part entière ce qui entraîne, en réaction, le départ immédiat du Maroc.

En 1989, les Algériens proposent la création de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) pour tenter de sortir le pays de la crise. Le Maroc y voit alors une solution pour faire accepter ses revendications et aplanir les relations entre les deux pays. L'Algérie, quant à elle, souhaite faire de cet organisme un moyen de reconnaissance pour la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD). Mais l'UMA ne parvient pas à unifier les politiques nationales parce qu'elle a pris fait et cause dans la crise en acceptant la République arabe sahraouie démocratique en son sein. Elle a donc rompu l'impartialité inhérente à ce type d'organisation à vocation politico-économique. Elle n'apparaît donc plus comme représentative de l'ensemble des pays maghrébins. L'UMA est aujourd'hui une organisation qui vivote, sans réelle existence. La solution n'est donc pas dans ce type d'association.

3. Une avancée géopolitique sans précédent pour le Maghreb.

3.1. Mohamed VI vient de poser les bases de l'ouverture.

Le Sahara Occidental doit tirer profit de l'ouverture que le roi Mohamed VI a faite en matière de développement humain et de démocratie. Les avancées sociales proposées sont une opportunité pour que les Sahraouis puissent affirmer, de façon pacifique, leur identité au sein de la nation marocaine.

Mohammed VI a annoncé, lors de son intronisation, que le développement humain serait le chantier de son règne. L'Initiative Nationale pour le Développement Humain

⁴⁸ Dont plus de 60% sont des femmes.

(INDH) lancée par le roi en 2003 a connu très récemment une première conclusion concrète : la mise en place du code de la famille (moudawana) qui a permis de consolider les droits des femmes. Sur demande royale, un rapport de 4 000 pages⁴⁹ retraçant les évolutions du pays en matière sociale, durant les cinquante dernières années, vient d'être publié par un comité d'experts marocains. Ceci afin de pouvoir analyser les progrès réalisés, les retards à combler et, in fine, de proposer des pistes de travail au gouvernement.

Au-delà de l'attention particulière que porte le souverain sur les conditions de vie de ses sujets, il a également demandé le rehaussement des salaires des fonctionnaires de l'Etat dans les provinces sud et la détaxe des produits pour y favoriser le développement. Mais il ne faut pas nier que cette dernière mesure facilite aussi les trafics en tout genre entre le Sud et le Nord marocains.

En parallèle à ces actions sociales, la monarchie marocaine a également lancé un chantier politique d'ouverture. Le nouveau roi avait mandaté l'Instance d'Equité et de Réconciliation (IER) pour mener à bien la mission, aujourd'hui terminée, de faire la lumière sur les violations des Droits de l'Homme depuis l'accession à l'indépendance. Le rapport de l'IER n'est pas encore accessible mais il devrait prendre une place de choix dans la démarche entreprise par le Maroc pour faire la lumière sur son passé.

3.2. Un investissement à poursuivre.

La monarchie marocaine a certes investi dans le développement de ses provinces méridionales, mais de façon restreinte et orientée. Même s'ils s'avèrent coûteux, les efforts financiers doivent se poursuivre afin d'accroître le potentiel économique de la région. La solution de la crise sécessionniste du Sahara occidental réside dans l'intégration totale du territoire au sein d'un Maroc moderne et politiquement ouvert. La voie du développement et de la modernisation économique imposera la vision marocaine auprès de la communauté internationale.

Entre 1976 et 1989, le Maroc a investi près de 250 millions de dollars par an pour améliorer les conditions de vie dans le Sahara et défendre ce territoire. L'Etat marocain s'est attaché, dès la récupération des territoires occupés par les Espagnols, à lancer de grands travaux d'infrastructure pour étendre les réseaux routiers, les

⁴⁹ « 50 ans de développement humain et perspectives 2025 » dont l'intégralité est disponible sur le site Internet www.rdh50.ma

réseaux électriques et les canalisations en eau potable. Ce programme de développement des provinces du sud avait pour cibles les principales agglomérations méridionales. Il visait à désenclaver les quatre provinces en axant les efforts sur les grands axes de communication. Ainsi, le projet de liaison ferroviaire Marrakech-El Ayoun a vu le jour dans le plan quinquennal 1995 – 2000. Pour améliorer les conditions de logement des couches sociales les plus démunies, le Département de l’habitat a initié, en 1998, un ambitieux programme de construction de 20 000 logements, répartis sur l’intégralité du territoire sahraoui.⁵⁰ Cette politique urbaine prévoit également le développement de petits centres côtiers pour accroître les possibilités d’emploi dans le secteur de la pêche artisanale.

En exécution des instructions royales, une vaste campagne de recrutement des jeunes originaires des provinces du Sud a été lancée à partir de 1988 au profit de l’ensemble des préfectures et provinces du royaume. C’est ainsi que plus de 5 000 jeunes ont été recrutés et affectés dans le nord du royaume. En 1990, les jeunes recrues ont été réaffectées dans leurs provinces d’origine, dans les collectivités locales.

L’intégration humaine est réalisée : cent mille fonctionnaires vivent actuellement au Sahara occidental, cent soixante mille soldats y sont cantonnés. Pourtant, on ne peut passer sous silence le fait que ces populations originaires du nord du Maroc serviraient aussi de garantie et de moyen de pression pour la monarchie. Selon l’organisation Human Rights Watch, près de quarante mille Marocains auraient été transférés dans la région en 1991 dans le but d’influencer le référendum s’il devait avoir lieu.

Cet investissement doit néanmoins se poursuivre dans la mesure où les inégalités sociales sont criantes. Le système éducatif est en crise, comme le démontre le nombre étonnamment élevé d’analphabètes (43% de la population marocaine). Bien plus, les futurs programmes d’investissement devront s’attacher à développer de façon uniforme l’ensemble du territoire sahraoui ; et ce, malgré la présence du mur de défense, érigé en 1981 sur ordre de Rabat pour prévenir les incursions du Front Polisario contre les centres économiques régionaux. Ce mur, d’une longueur de près de 600 km, s’étend de la région de Zoug à la côte atlantique et coupe le territoire sahraoui aux deux-tiers. La démolition de cette construction pourrait être un geste

⁵⁰ Selon le rapport officiel marocain relatif à l’habitat et au développement urbain dans les provinces du sud, plus de 2 000 logements ont été livrés dans les villes de Boujdour, Smara, Dakhla, Aousserd et Tan Tan.

fort de la part du gouvernement marocain pour signifier la volonté d'unification nationale. Elle devrait être menée en parallèle avec une politique d'investissement régional pour sortir les populations touchées depuis trente ans par les combats, les exactions et l'isolement.

Plus encore, les autorités marocaines doivent également réaliser que cette période de quarante années n'a pas été sans laisser de traces dans le paysage politique marocain. Cette ouverture nationale doit se poursuivre et avoir pour ultime objectif une réforme de la constitution marocaine. En effet, même s'il est inconcevable de remettre en cause la monarchie, signe fort de l'unité marocaine, il est toutefois impératif d'accorder certaines prérogatives administratives à un peuple à l'identité affirmée. Pourquoi ne pas prendre exemple sur la France qui a su, dans son unité nationale, reconnaître les différences du peuple corse pour les intégrer au sein de la République, une et indivisible ?

Il ne tient qu'aux autorités de trouver une alternative à cette situation et relever les défis pour faire du Maroc une nation moderne, unie et actrice de l'économie mondiale.

3.3. Une ouverture du Maghreb vers l'espace atlantique.

Après 1990, au niveau mondial, un sentiment collectif de recherche de la bonne gouvernance semble s'imposer à tous. Le système occidental de type libéral a pris le pas sur le système soviétique. La structure américaine devient alors, pour la majorité, l'idéal de référence. Pour rester parmi les grands ou pouvoir y accéder, il devient nécessaire de se structurer en confédération d'Etats – à l'instar de l'Union Européenne. L'incroyable progrès scientifique et technologique, l'impensable ouverture du monde qui caractérise la fin du XX^{ème} siècle n'a pu se produire que dans un contexte international où les frontières et les barrières protectionnistes ont été mises à mal au profit de vastes regroupements régionaux.

Or, la crise du Sahara Occidental sort de cette logique de fédération des énergies car elle s'érige en point de rupture dans la formation de l'espace intermaghrébin. C'est la pomme de discorde qui sépare le Maroc et l'Algérie et empêche le processus de genèse du grand Maghreb. Ce conflit « oublié » a un impact non négligeable sur le développement de la région dans la mesure où il constitue une double source d'instabilité. En premier lieu, régionale par la limitation des capacités de développement de l'espace intermaghrébin, mais aussi continentale avec la division

des pays africains, entre ceux qui reconnaissent la République Sahraouie et ceux qui soutiennent le Maroc dans sa démarche d'intégrité nationale.

L'intégration maghrébine permettrait de drainer des investissements extérieurs nécessaires à la remise à niveau de l'économie locale et des systèmes éducatifs par la création de pôles de recherche dotés de moyens suffisants. L'amélioration du système éducatif réduirait l'émigration des plus jeunes et l'impact que la fuite des élites nationales fait peser sur les économies.

Bien plus, cette solution d'intégration préserverait une porte de sortie de crise honorable pour l'Algérie puisqu'elle serait alors à même de profiter de l'essor économique de la région occidentale. Cette croissance permettrait également le décongestionnement de l'espace méditerranéen au profit des liaisons vers le continent américain.

Face à l'immobilisme de l'ONU et en raison de la présence bien discrète, car peu intéressée, des grandes puissances mondiales, le Maroc doit aujourd'hui prendre en compte ces nouvelles données géopolitiques pour lancer des projets en vue de la résolution de la crise du Sahara occidental. Jusqu'à présent, il n'a pas été force de proposition et s'est attaché à considérer comme acquis le territoire des provinces du Sud. Aujourd'hui, ce conflit « oublié », comme en parle Thomas de Saint Maurice dans ses ouvrages, est devenu l'un des principaux freins au développement et à la modernisation du Maghreb. L'intégration à la nation marocaine doit être la priorité des autorités pour qu'enfin les pays de la région puissent tirer profit d'un éventuel regroupement.

CONCLUSION

Depuis l'accession à l'indépendance du Maroc en 1956, le Sahara espagnol puis occidental est en proie à des troubles. Initialement restreints à son seul territoire, ils se sont étendus à la partie occidentale du Maghreb en 1975, lorsque la monarchie marocaine a repris possession de « ses » provinces du Sud. Cette action, mue par l'assurance de légitimité des autorités marocaines, a provoqué, non seulement la condamnation de l'ONU, mais aussi de vives réactions de la part de l'Algérie. L'internationalisation de la nouvelle situation au Sahara occidental a sonné le glas d'une résolution rapide de la crise. En effet, toute ébauche de solution devient complexe dans la mesure où elle légitime l'un des protagonistes au détriment de l'autre puisque les deux parties en présence ont lié leur système politique au devenir du territoire sahraoui.

La crise sahraouie doit être appréhendée aujourd'hui de façon plus globale en gardant à l'esprit l'évolution extraordinaire que le monde a connu depuis dix ans. La mondialisation des échanges de toutes natures a modifié de façon invisible la géopolitique régionale. C'est pourquoi, en raison de la persistance de cette crise, le Maghreb apparaît encore désuni et fragilisé face aux grands regroupements étatiques qui s'organisent à sa périphérie. Aussi, pour que le Maghreb puisse tenir un rang digne de ses possibilités dans les échanges mondiaux, il apparaît primordial que la crise qui secoue le Sahara occidental trouve un dénouement rapide. La situation de ce territoire cristallise en effet toutes les énergies et exacerbe les tensions régionales.

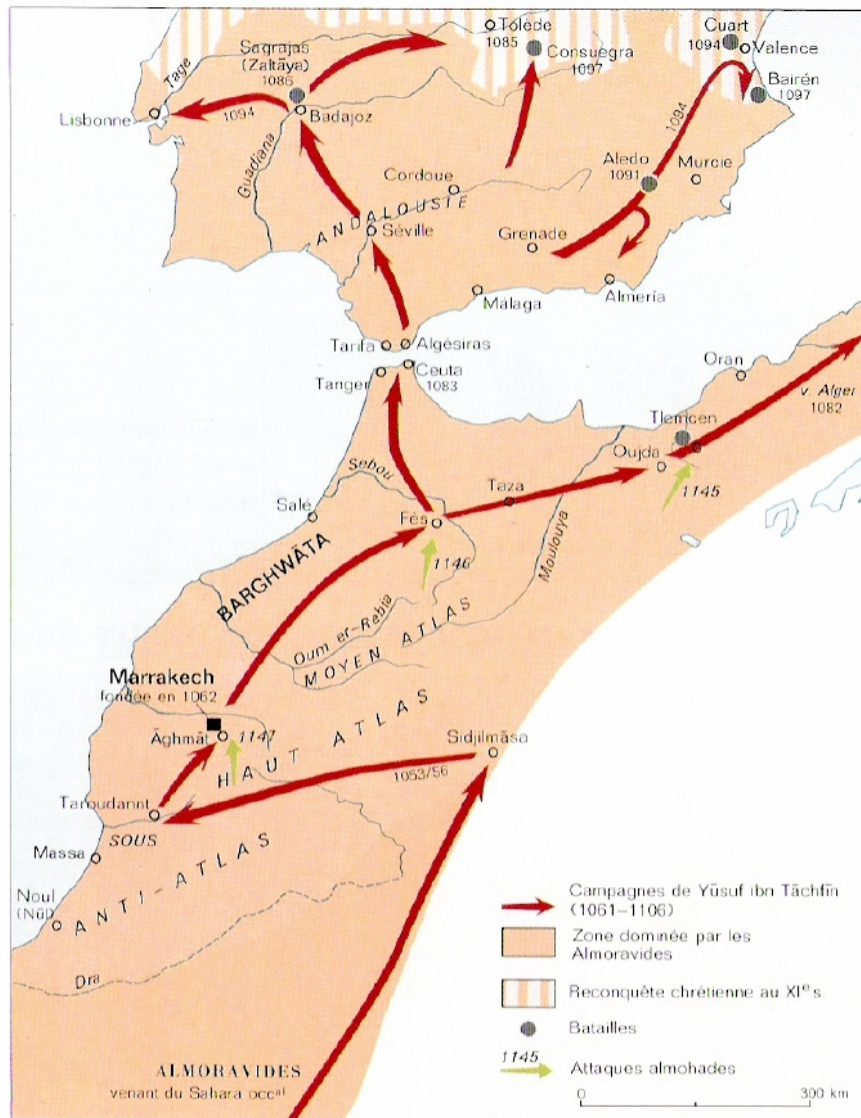
En raison des liens historiques, culturels et économiques qui lient cette région au Maroc, le Sahara doit être internationalement reconnu comme l'une de ses provinces à part entière. Mais, il est tout aussi important que les autorités marocaines prennent en compte le particularisme sahraoui, imposé par la période coloniale espagnole, pour parachever cette intégration. Certes, cela va à l'encontre des décisions prises par l'ONU, mais ces dernières ont été provoquées par des pressions politiques extérieures au Sahara, et plus particulièrement orchestrées par l'Algérie, dans le seul but de déstabiliser la puissance marocaine dans son développement post colonial. Cette reconnaissance accordée doit être l'aboutissement ultime d'un processus de

modernisation que seul le Maroc peut aujourd'hui initier. En effet, la communauté internationale, comme l'Organisation des Nations Unies, est frappée d'immobilisme, tant les intérêts présentés par les nations intéressées dans le conflit divergent.

Ce processus, initié par les autorités, doit avoir comme axes prioritaires l'enseignement et l'économie afin de parfaire l'intégration des quatre provinces du sud au sein du royaume marocain. Il doit également contenir les prémices d'une évolution profonde du système politique pour reconnaître les spécificités du peuple sahraoui.

ANNEXE 1

LA CONQUÊTE ALMORAVIDE (1056 – 1147)

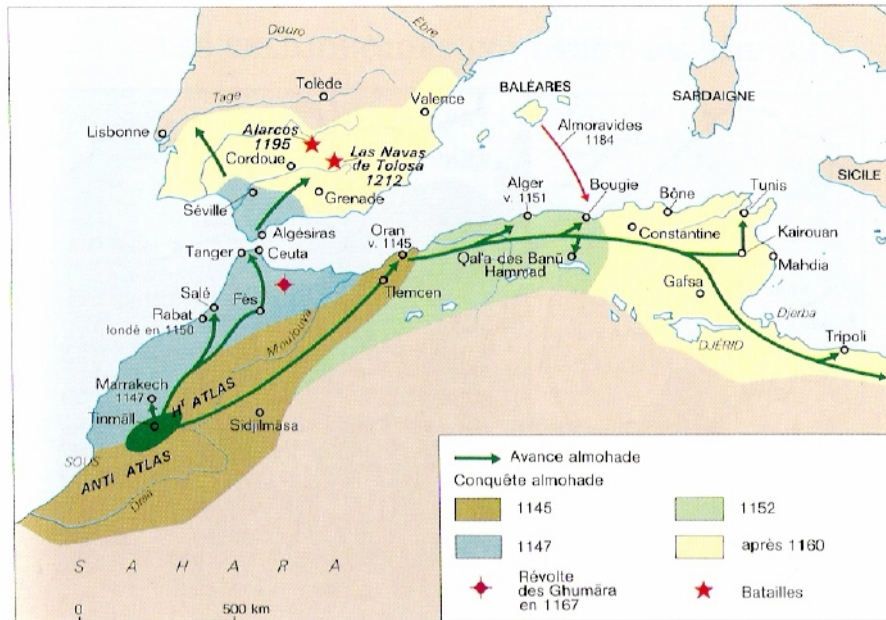


Source : MANTRAN R. (dir.), Les grandes dates de l'islam, Larousse, 1990.

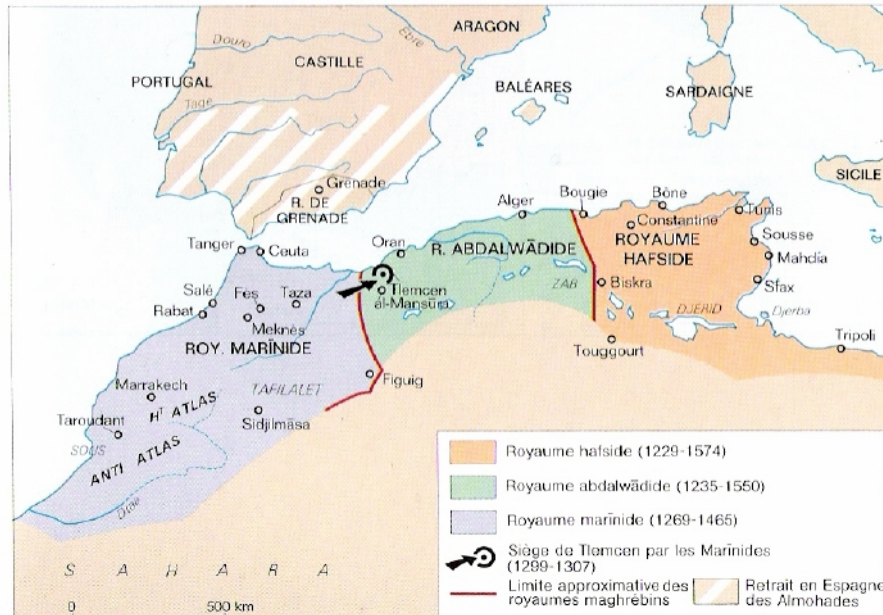
ANNEXE 2

LE ROYAUME ALMOHADE

EXTENSION DE L'EMPIRE DES ALMOHADES



ÉCLATEMENT DE L'EMPIRE ALMOHADE



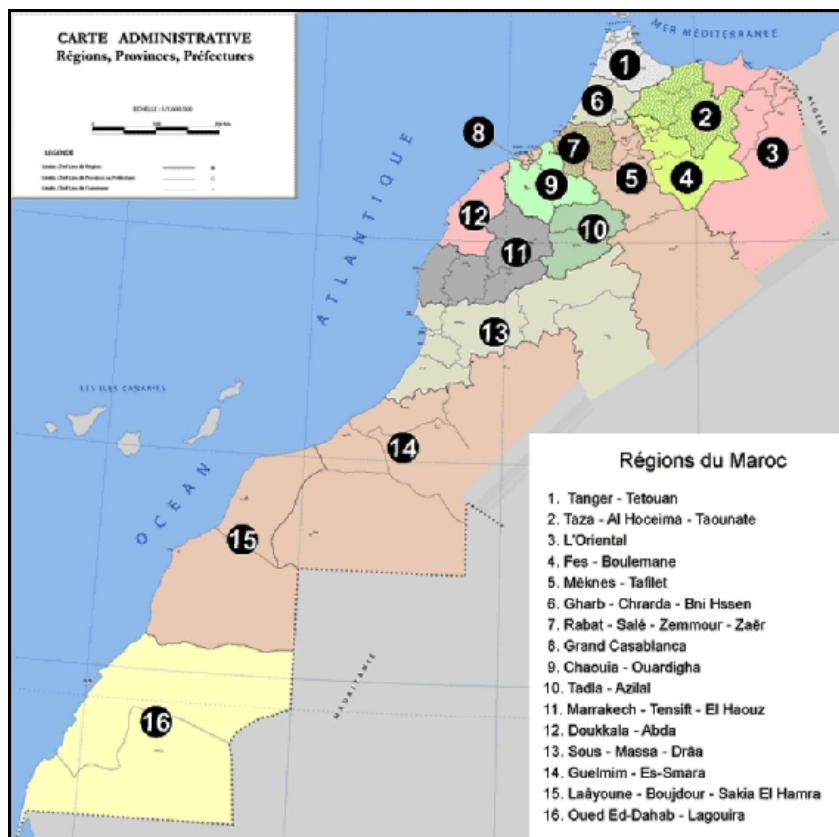
Source : MANTRAN R. (dir.), Les grandes dates de l'islam, Larousse, 1990.

ANNEXE 3

LES DIFFERENTES VISIONS DU SAHARA OCCIDENTAL



Vision Front Polisario (Source : sahara-occidental.com)



Vision marocaine (Source : rdh50.ma)

ANNEXE 4

DEPLOIEMENT DE LA MISSION DES NATIONS UNIES
POUR L'ORGANISATION DU REFERENDUM AU SAHARA
OCCIDENTAL



BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages en français :

- ABDELAZIZ, Benabdellah, Vérité sur le Sahara, Horvath, 1977.
- ASSIDON, Elsa, Sahara occidental, un peuple et ses droits, Paris, L'harmattan, 1979.
- ASSIDON, Elsa, Sahara occidental, un enjeu pour le nord-ouest africain, Paris, Maspero, 1978.
- BARBIER, Maurice, Le conflit du Sahara occidental, Paris, L'Harmattan, 1982.
- BERRAMDANE, Abdelkhaleq, Le Sahara occidental, enjeu maghrébin, Paris, Karthala, 1992.
- BONTEMS, Claude, La guerre au Sahara occidental, Paris, PUF, 1984.
- CHAFFARD, Georges, « Une alliance militaire franco-espagnole sous la IV^{ème} République » in Les carnets secrets de la décolonisation, Paris, Calmann-Lévy, 1965.
- FROBERVILLE (de), Martine, Sahara occidental : la confiance perdue. L'impartialité de l'ONU à l'épreuve, Paris, L'Harmattan, 1996.
- HASSAN II, S.A.R. (dir.), La Marche Verte, Paris, Plon, 1990.
- GANIAGE, Jean, Histoire contemporaine du Maghreb, Paris, Fayard, 1994.
- GAUDIO, Attilio, Le dossier du Sahara occidental, Paris, Nouvelles éditions latines, 1978.
- GUILLAUME, Gilbert, Les grandes crises internationales et le droit, Paris, Le Seuil, 1994.
- KARMOUS, Afifa, « Les ressources naturelles d'un territoire non autonome : le Sahara occidental », in Colloque des juristes sur le Sahara occidental, Paris, L'Harmattan, 2001.
- MANTRAN R. (dir.), Les grandes dates de l'Islam, Larousse, 1990.
- MOHSEN-FINAN, Khadija, Sahara occidental : les enjeux d'un conflit régional, CNRS, France, 1997.
- SAINT MAURICE (de), Thomas, Sahara occidental 2001 : prélude d'un fiasco annoncé, Actualité et Droit International, février 2002.
- SAINT MAURICE (de), Thomas, « Impulsion du plan de paix, condition indispensable pour éviter la guerre : la situation depuis 1991 », in Colloque des juristes sur le Sahara occidental, Paris, L'Harmattan, 2001.
- SAINT MAURICE (de), Thomas, Sahara occidental 1991-1999 : l'enjeu d'un référendum d'autodétermination, Paris, L'Harmattan, 2000.
- SAYEH, Ismail, Les Sahraouis, Paris, L'Harmattan, 1998.
- TROIN, Jean-François, Maroc, régions, pays, territoires, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002.

Ouvrages en anglais :

- HODGES, Tony, The Western Sahara, London, Minority Rights Group, 1991.
- HODGES, Tony, Western Sahara, the roots of a desert war, Lawrence Hill amp ; Co. ; Wesport, 1983.
- HODGES, Tony, Historical dictionnaire of Western Sahara, The scarecrow press, inc., London, 1982.
- LAWLES, Richard and MONAHAN, Laila, War and refugees. The Western Sahara conflict, London, Pinter, 1987.
- MUNDY, Jacob, Western Sahara : war, nationalism and conflict irresolution, Syracuse University Press, à paraître.
- ZUNES, Stephen, Western Sahara. Peace derailed, Current History, mai 1996.

Ouvrages en espagnol :

- AGUIRRE, José, Historia del Sahara Español, Madrid, Kayeda Ediciones.
- CRIADO, Ramon, Sahara, pasión y muerte de un sueño colonial, Paris, Ruedo Ibérico, 1977.
- RIOS, JM, ! Sahara! Sahara! La aventura de los fosfatos, un episodio inédito, Madrid, Fundacion Gomez Pardo.
- RUDY, Franck, Sahara occidental : lo que la ONU debió hacer y no hizo, Papeles de cuestiones internacionales, Primavera, 1995.

Articles de revues en français :

- ADDI, Lahouari, « Introuvable réconciliation entre Alger et Rabat », Le Monde diplomatique, décembre 1999.
- AGUIRRE, Mariano, « Vers la fin du conflit au Sahara occidental », Le Monde diplomatique, novembre 1997, p. 9.
- AMAZIRH, Abdelhafid, « Ce que le Maghreb gagnerait à s'unir », Jeune Afrique/L'intelligent, novembre 2005, n°2338.
- BEN YAHMED, Marwane, « Villepin chez lui », Jeune Afrique/L'intelligent, octobre 2005, n°2334.
- BOLOPION, Philippe, « Kofi Annan propose de trancher sur le sort du Sahara occidental », Le Monde, 22 janvier 2002.
- FINAN, Khadifa, « Inextricable, le conflit du Sahara occidental rebondit », Le Monde diplomatique, janvier 2006, pp. 6 et 7.

- GHORBAL, Samy, « Washington prend les choses en main », Jeune Afrique/L'intelligent, août 2005, n°2329.
- GROTTI, Laetitia, « Quand les prisons se vident », Jeune Afrique/L'intelligent, décembre 2005, n°2342.
- LAHLOU, Yasmina, « Le meilleur ou le pire ? », Jeune Afrique/L'intelligent, janvier 2006, n°2349, pp. 68 et 69.
- LAMLILI, Nadia, « Sahara : la machine onusienne se remet en marche », L'Economiste, 28 juillet 2005.
- LAPOUGE, Gilles, « Le régime international du Maroc depuis la fin du XIX^{ème} siècle », Manière de voir n°86, Le Monde diplomatique, avril/mai 2006.
- LOMBART, Gaël et PICHOT, Julie, « Peur et silence à El-Ayoun », Le Monde diplomatique, janvier 2006, p. 6.
- MOHSEN-FINAN, Khadija, « Espoirs démocratiques déçus au Maghreb », L'Atlas, Le Monde diplomatique, Hors Série, mars 2006.
- OUNAIES, Ahmed, TAJE, Medhi, « L'alliance d'un Maghreb moderne et de l'Europe des valeurs : une nécessité historique ? », Diplomatie, janvier-février 2005, n°12.
- REYMOND, Jean-Pierre, « A la découverte d'un Sahara inattendu », GEO hors série, Prisma Presse, mars 2006.
- SOUDAN, François, « La guerre des nerfs », Jeune Afrique/L'intelligent, juin 2005, n°2318.
- VICTOR, Jean-Christophe, « Sahara occidental, un territoire en litige », GEO hors série, Prisma Presse, mars 2006.
- Non signé, « les provinces espagnoles du Maghreb posent un difficile problème de décolonisation », Manière de voir n°86, Le Monde diplomatique, avril/mai 2006.

Articles de revues en anglais :

- MUNDY, Jacob, « How the US and Morocco seized the Spanish Sahara », Le Monde diplomatique, édition anglophone, janvier 2006.

Sites Internet :

www.diplomatie.gouv.fr

www.minurso.unlb.org

fr.wikipedia.org

www.irenees.net

www.icr.org

www.amnesty.org

www.arso.org

www.mincom.gov.ma

www.rdh50.ma

www.cahiersdusahara.com

www.sahara-occidental.com

www.omct.org

TABLE DES MATIERES

Introduction	1
Le Sahara occidental est historiquement lié au Maroc.	3
1. <u>La formation du royaume marocain.</u>	3
1.1. Le royaume arabe.	3
1.2. La dynastie saadienne.	5
1.3. La dynastie alaouite.	5
2. <u>L'épisode colonial n'a pas complètement remis en cause l'unité.</u>	6
2.1. Une séparation de fait.	6
2.2. Le soutien du Maroc envers le peuple sahraoui.	7
2.3. Les prémices de l'identité sahraouie.	8
3. <u>Le Sahara occidental, exutoire des tensions politiques régionales.</u>	10
3.1. La monarchie marocaine utilise la crise pour s'affirmer.	10
3.2. Les visées algériennes.	12
3.3. La seule lecture politique de la crise n'est pas suffisante.	13
Le Sahara Occidental doit devenir une des priorités du Maroc.	17
1. <u>L'inconstance internationale est un frein pour le Sahara occidental.</u>	17
1.1. L'ONU souffle le chaud et le froid.	17
1.2. L'efficace mais trop discrète présence américaine.	19
1.3. L'omniprésence européenne désintéressée.	20
2. <u>La formation d'une unité maghrébine est bloquée par la crise sahraouie.</u>	21
2.1. Les relations diplomatiques tendues entre Alger et Rabat.	21
2.2. Les échanges économiques sont au point mort.	23
2.3. Les volontés d'unification sont mises à mal.	24

3. <u>Une avancée géopolitique sans précédent pour le Maghreb.</u>	24
3.1. Mohamed VI vient de poser les bases de l'ouverture.	24
3.2. Un investissement à poursuivre.	25
3.3. Une ouverture du Maghreb vers l'espace atlantique.	27
Conclusion	29
Annexes	
Annexe 1 : la conquête almoravide (1056 – 1147)	31
Annexe 2 : le royaume almohade.	32
Annexe 3 : les différentes visions du Sahara occidental.	33
Annexe 4 : le déploiement de la MINURSO (octobre 2005)	34
Bibliographie	35